

Après le 8 mars, l'action toute l'année !

La « grève des femmes » est un slogan politique. Qui fait débat : il y a derrière ce slogan plusieurs éléments. D'abord, l'arrêt de travail en tant que tel. Car il ne s'agit pas de cloisonner cet appel à la grève au seul travail salarié. La situation des femmes, des inégalités qu'elles subissent, est liée à un rapport de domination qui couvre toutes les situations de vie : sa place dans la société, sa place en tant qu'être sexué, sa place au travail... Autrement dit, cette grève est publique comme privée : les femmes à la maison peuvent cesser de travailler (s'occuper du domestique, de la prise en charge des enfants à la gestion de la maison), comme les salariées peuvent arrêter le travail. D'où la construction d'un collectif unitaire avec les mouvements féministes. Car ce qui se passe pour les femmes dans la société ou chez elles est déterminé en grande partie par un système social qui donne des rôles et des places différentes selon le sexe. Avec une hiérarchie et une exploitation : celle des hommes (le groupe social) sur les femmes. D'où la nécessité d'y travailler syndicalement et socialement.

Il s'agit aussi au travers de ce slogan d'appeler les femmes à faire grève pour obtenir l'égalité qu'elles n'ont pas. Derrière la « grève des femmes », il y a le « par » et le « pour ». Une grève par les femmes et pour les femmes. Ce qui n'exclut pas des alliés : les hommes conscients.

Enfin, ce slogan est aussi une manière de relancer une dynamique de mobilisation. En mettant à l'ordre du jour la grève, on appelle les équipes syndicales à agir auprès des salarié.es. A remettre sur la table des revendications toutes simples : à travail égal ou de valeur

égale, salaire égal par exemple. A faire état, toute l'année, des discriminations subies et surtout, à les combattre.



Pour réussir la « grève des femmes », il faut la construire toute l'année.

Parce qu'on ne peut pas se satisfaire du niveau de mobilisation des 8 mars. Et même si les équipes de Solidaires y participent de plus en plus, il reste à intégrer cette date comme une action interprofessionnelle et la concrétiser. Cela passe par des actions toute l'année, et pas seulement une semaine avant. Cela passe par la convergence des luttes des secteurs professionnels où sont majoritairement les femmes et leur relai.

Cela suppose d'appeler à la grève, pas simplement de déposer un préavis.

Cela nécessite une conscience politique et un volontarisme de tous les instants. Sans concession.

Avec l'urgence d'en finir avec ces inégalités.

**Pas dans 10 ans.
Maintenant !**

Le monde ne peut pas fonctionner sans nous ! Un 8 mars de luttes

Quelques comptes-rendus faits par les copines de la commission femmes de Solidaires. Si au niveau national on progresse, on est encore loin de l'exemple espagnol qui devient un bel objectif ! Le collectif unitaire fera un bilan courant mai.

A NANCY à l'appel de Solidaires 54, FSU et CGT 54, le 8 mars a eu lieu un rassemblement place Charles III (au plein centre ville). Une centaine de personnes présentes. Distribution de tracts, prises de paroles et distribution de rubans blancs (contre les violences faites aux femmes) et mauves (Marche Mondiale des Femmes). Toutes et tous les ont épinglés avec enthousiasme ! Pas mal de jeunes, informé-es par les réseaux sociaux.

⇒ Dans la foulée, pour faire suite, projection et débat le 21 mars, à la Faculté des Lettres et Sciences humaines, du film "La guerre des Filles" sur le Kurdistan. Une cinquantaine de personnes présente dont une partie de la communauté Kurde de Nancy.

⇒ Par ailleurs, lors du Congrès de SOLIDAIRES 54, les 24 et 25 mai prochains, il sera proposé au vote la création d'une Commission Femmes Solidaires 54 (bien sûr en coordination avec la Commission Femmes de Solidaires national).

A METZ, seul Solidaires Moselle a organisé des actions. Le matin a été consacré à la distribution d'un tract avec présence d'un journaliste de France 3 Lorraine. A 15h40 un rassemblement soutenu par quelques associations s'est tenu sur le parvis des droits de l'Homme renommé pour l'occasion parvis des droits humains. Nous y avons construit un "Mur de la honte" évoquant toutes les violences faites aux femmes, devant lequel une prise de parole concernait plus spécifiquement les féminicides dues aux violences conjugales. Une courte intervention en direct au JT du soir de France 3 Lorraine, nous a permis de commenter les annonces du gouvernement sur l'inégalité salariale.

A Tours, 300 personnes cette année (400 l'année dernière), globalement bien, des contacts pris, parcours pas adapté à cause de travaux, période des congés scolaires, le fait de s'arrêter pour les prises de paroles casse un peu la dynamique, beaucoup d'étudiantes, voir pour faire des actions plus percutantes.

A SAINT GAUDENS, l'UL Solidaires Comminges, Attac et Femmes de Papier avons planté barnum avec matériel, expo «les 100 dates qui...» et tractage devant le lycée de Saint Gaudens de 10h à 15h34. Puis départ en cortège par l'avenue François Mitterrand jusqu'à la sous-préfecture en chantant l'Hymne des femmes, lecture du tract... Devant la sous-préfecture nous attendait la chorale « rojo y negro » avec accordéon. Nous étions une trentaine.

Et puis une autre action là :

<http://www.suddepartementnord.org/2018/03/08/video-8-mars-action-flash-contre-jr-lecerf-et-ses-propos-objets-sur-le-viol/>

Chiffres des manifestantes pour la grève féministe du 8 mars en Espagne

Madrid: 2.000.000
Barcelona: 800.000
Valencia: 300.000
Zaragoza: 200.000
Bilbao: 200.000
Sevilla: 100.000
Malaga: 100.000
Valladolid: 50.000



La Fédération SUD Santé Sociaux a déposé un préavis de grève. Dans plusieurs hôpitaux de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris, les sections du syndicat ont organisé des diffusions de tracts et de badges reprenant le motif de l'affiche. Les grévistes, ce jour-là, se comptaient par dizaines dans certains établissements. L'année dernière, nous étions beaucoup moins nombreux/ses...

Action

La mobilisation pour sauvegarder la Bibliothèque Marguerite Durand, seule bibliothèque sur l'histoire des femmes et du féminisme en France

Le fond documentaire porte sur le féminisme : histoire des luttes, biographies de militantes, théorie féministe, etc., mais aussi sur la place et le rôle des femmes dans la société, les arts, les sciences, les sports, les voyages... Il comprend 45 000 livres et brochures depuis le XVII^e siècle, 1 100 titres de périodiques féminins et féministes, militants et de recherche, depuis le XVIII^e siècle, avec des titres très rares, comme *La Spectatrice* (1728-1729), *La Femme libre* (1832-1834) ou *La Voix des femmes* (1848). La bibliothèque conserve la quasi-totalité des titres féministes français du XIX^e et XX^e siècles. 5 000 dossiers documentaires ont été constitués et classés par personnalités et par sujets. Des lettres autographes et des manuscrits, un fonds iconographique ancien et moderne : portraits d'écrivaines, d'artistes, de femmes politiques, revendications et manifestations féministes, femmes au travail, mode et costumes régionaux, etc. à travers 3 500 cartes postales, 4 200 photographies, 1 000 affiches, et un ensemble d'iconographies diverses (dessins, gravures, journaux illustrés). Une trentaine de fonds d'archives d'associations et de personnalités. Des tableaux, des gravures, des objets d'art, des documents de propagande : timbres, buvards illustrés, jeu de l'oie et éventail suffragistes. En mars 2016, plus de 2 000 documents sont consultables en ligne, parmi lesquels *La Fronde* (années 1897 à 1901), la transcription de manuscrits inédits de Marguerite Durand, le manuscrit de Louise Michel (*Histoire de ma vie*), une sélection de sa correspondance et quatre de ses livres ; 160 affiches ; 1 400 cartes postales ; plus de 400 photographies ainsi que divers journaux illustrés.

Menaces et interrogations

Le projet de la Mairie de Paris visait à déplacer la bibliothèque Marguerite Durand du bâtiment qu'elle occupe dans le 13^e arrondissement depuis 1989, afin que la médiathèque Jean-Pierre Melville puisse occuper tout le bâtiment. Ce projet aurait pu être l'occasion pour la Mairie de Paris de proposer à la BMD un nouvel espace, plus spacieux, à la fois pour ses collections à l'étroit depuis des années et pour le développement d'activités, telles qu'expositions, conférences, débats, ateliers pédagogiques, etc. Or, la Mairie a décidé que la BMD serait hébergée par la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), dans le 4^e arrondissement. Cette décision a été prise sans concertation avec le personnel et les partenaires sociaux. Or la BHVP n'a plus de place pour ses propres collections ; celles de la BMD seront donc stockées en un lieu non précisé, la BMD n'aura plus de salle de lecture propre et son personnel sera de fait mutualisé avec celui de la BHVP.

Outre la place, associer cette bibliothèque à une bibliothèque historique envoyait un message très négatif sur le féminisme, comme s'il n'était qu'un objet historique ancien : en perpétuel mouvement, le mouvement féministe est bien vivant, comme en témoignent les manifestations récentes. Et il a besoin d'un espace de visibilité et de son indépendance, en plus d'avoir une bibliothèque qui porte sa mémoire. Enfin, le projet rendait la bibliothèque moins visible, ce qui a choqué de nombreuses féministes, conscientes que l'invisibilité des femmes et de leurs œuvres, actions, créations n'est que trop présente !

La mobilisation

Avec l'intersyndicale et le collectif de soutien « Sauvons la BMD ! » (lancé par l'association Archives du féminisme), une pétition demande que la Mairie de Paris renonce à ce projet et propose un lieu d'accueil offrant à la bibliothèque Marguerite Durand une véritable visibilité et des conditions de fonctionnement dignes. Elle recueille plus de 11 000 signatures, parmi lesquelles de nombreuses personnalités du monde de la recherche, française et internationale. La Mairie de Paris a été obligé d'entendre le collectif et de maintenir la BMD à sa place actuelle. Le Collectif Sauvons la BMD !, qui regroupe, à l'initiative de l'association Archives du féminisme, des chercheuses, des usagères, des associations féministes et universitaires, en lien avec l'intersyndicale des bibliothèques de la Ville de Paris, s'est félicité de cette décision. Mais il continue le dialogue avec la Mairie pour que la bibliothèque, saturée depuis une vingtaine d'années, puisse disposer d'espace et de moyens supplémentaires.

Article rédigé à partir des sites :

<http://equipement.paris.fr/bibliotheque-marguerite-durand-bmd-1756>

<http://sauvonslabmd.fr>

Contre les violences

Quelques mises au point

A l'heure où chaque semaine les violences faites aux femmes font la Une des médias, où des ministres sont mis en cause, où un avocat semble excuser le meurtre d'un époux, où des milliers de cas de harcèlement sexuels sont dénoncés, Solidaires réaffirme son combat contre ces violences faites aux femmes. Agir, c'est faire reculer les fausses idées, c'est aussi syndicalement se saisir des situations auxquelles les militant.es peuvent être confronté.es sur le lieu de travail.

Combattre les stéréotypes sur les violences

Les femmes qui dénoncent les faits de violence ne sont pas dans une écrasante majorité des cas, des affabulatrices ! Comme pour les autres crimes et délits, on estime à moins de 5% des cas dont les faits ne sont pas avérés mais calomnieux. Donc, à 95 % les faits dénoncés par celles qui ont eu le courage de parler sont réels !

La parole des femmes ne doit pas être remise en cause : ne pas croire la parole d'une victime c'est lui infliger une deuxième violence... Et c'est un réseau de faits et d'indices qui permettra dans un deuxième temps d'asseoir la matérialité de ce qui est raconté.

Si les auteurs des violences évoquent les comportements des victimes (comme le fait d'être « provocantes » par exemple), c'est pour nier leur responsabilité ! Or, une majorité de femmes connaissent leur agresseur en cas de viol pour ne donner que cet exemple. Donc rien à voir avec la tenue...

Agir à tous les niveaux !

Non, la blague sexiste n'est pas drôle, car elle assoit l'idée que les femmes sont inférieures aux hommes, et qu'il est normal de les humilier, rabaisser. Eh oui, pour comprendre qu'une blague est sexiste (ou raciste ou antisémite...) il faut savoir ce qu'est le sexisme (ou le racisme ou l'antisémitisme...).

La blague sexiste peut contribuer à ce que la loi qualifie « d'agissements sexistes » qui sont légalement répréhensibles. Le Code du travail, le statut de la Fonction Publique énoncent : « Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un en-

vironnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant » (voir le très officiel « Kit contre le sexisme » : <http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/kit-sexisme.pdf>)

Pour le harcèlement sexuel au travail, ce n'est pas « parole contre parole » : on peut par un faisceau d'indices prouver les faits ! Le régime de la preuve en matière pénale est aménagé : la parole de la victime, élément central de la dénonciation, sera complétée par d'autres éléments de preuve (témoignages, confrontations, attestations, certificats médicaux, écrits dont les textos...). En outre, la charge de la preuve ne repose jamais uniquement sur la victime : le rôle de l'employeur, des officier.es de police judiciaire, inspecteur.trices du travail, juge d'instruction, est aussi d'établir la réalité des agressions dénoncées.

Devant les juridictions sociales, devant les commissions disciplinaires, les règles de preuve sont plus souples pour les salariées car elles doivent « présenter des éléments de fait laissant supposer l'existence d'un harcèlement ».

Ecouter, recueillir la parole des femmes, rassembler les « indices », les informer de leurs droits, faire intervenir le CHSCT, les actrices de la prévention, saisir si les femmes le veulent la hiérarchie, les orienter vers les associations spécialisées pour les victimes de ces violences ou dans leurs démarches pénales...

C'est ça aussi notre rôle de syndicaliste !

Internet, réseaux sociaux : 73% de femmes victimes d'agression en ligne

Selon un rapport remis au Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, l'espace numérique constitue un espace violent pour les femmes : 73% déclarent en avoir été victimes. Ces violences en ligne prennent diverses formes (publication de propos ou d'images sexistes, surveillance à l'insu de la victime, etc.) mais s'inscrivent toujours dans les violences faites aux femmes :

- elles en sont les principales victimes et la majorité des agresseurs sont des hommes ;
- elles ont les mêmes buts que les violences commises dans d'autres espaces (travail, foyer, politique, espace public, etc.) avec les mêmes conséquences sur la santé et la vie sociale et intime des victimes.

92% des contenus sexistes signalés n'ont pas été supprimés par les plateformes (11% supprimés par Facebook, Twitter 13% et Youtube 0).

Résumé de l'enquête IFOP sur le harcèlement sexuel au travail de mars 2014 réalisé pour le compte du Défenseur des droits.

En 2014, 20% des femmes actives disent avoir été confrontées à une situation de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle et 20% des FrançaisEs déclarent également connaître au moins une personne ayant été victime de harcèlement sexuel dans le cadre de son travail. Les gestes et propos à connotation sexuelle sans le consentement de la personne, l'environnement de travail tolérant des blagues à caractère sexuel et le chantage sexuel sont avec l'envoi de message à caractère pornographique, les manifestations les plus rapportées. Les auteurs les plus identifiés sont des collègues, puis l'employeur ou le supérieur hiérarchique.

Face à ces situations, les femmes doivent le plus souvent encore compter sur elles-mêmes, les soutiens existant étant d'abord l'entourage, la famille, les proches puis les collègues. Dans ce contexte, seuls trois cas sur dix sont rapportés à la direction ou à l'employeur et près de 30% des victimes n'en parlent à personne. 5% seulement des cas ont été portés devant la justice.

Dans 40% des cas rapportés, la résolution s'est effectuée au détriment de la plaignante, avec des conséquences directes sur son emploi (non renouvellement de contrat, blocage dans la carrière). A l'inverse, seules 40% des victimes indiquent qu'une mesure a été prise contre l'auteur présumé (sanction, licenciement, mutation).

Quelques chiffres :

- ⇒ 30% des femmes actives victimes ont un certain niveau de responsabilité (professions libérales et cadres supérieures)**
- ⇒ 27% des femmes actives victimes exercent leur profession dans des structures de taille réduite (entreprises de 10 à 19 salariéEs)**
- ⇒ 35% des femmes actives victimes travaillent dans des environnements majoritairement composés d'hommes (quand 86% des femmes travaillant dans un environnement majoritairement composé de femmes n'ont jamais été confrontées au harcèlement sexuel)**
- ⇒ 30% des femmes actives victimes se trouvaient dans une situation d'emploi précaire**
- ⇒ 25% des femmes actives victimes étaient dans une situation personnelle d'isolement**

L'enquête entière est disponible ici :

https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/ddd_etu_20140301_harcelement_sexuel_synthese.pdf

Journées Intersyndicales femmes 2018

Une réussite !

Les 29 et 30 mars se sont tenues les 21^e intersyndicales femmes à la Bourse du Travail de Saint-Denis. Ces journées ont rassemblé plus de 400 femmes (et quelques hommes) de Solidaires, FSU et CGT.

4 thèmes étaient abordés cette année.

La première demi-journée a permis d'aborder une nouvelle thématique :

« **femmes et espace public** », en présence de géographes et d'une représentante associative des quartiers : ce point de vue géographique sur le lien entre l'urbanisation, la densification, l'usage de la voiture avec les centres commerciaux excentrés et la place des femmes dans l'espace et dans le temps, le contrôle de la mobilité des femmes au prétexte de les protéger qui entrave leur liberté... Les stéréotypes de genre (les femmes doivent s'occuper des enfants par exemple) délégitiment leur place dans l'espace public puisque leur place naturelle est la sphère domestique. Des recherches sont menées grâce à des cartographies sociales (travail collectif visant à représenter le territoire du point de vue des différents groupes [jeunes, femmes, enfants, personnes âgées] et à différentes époques, qui doivent y avoir également accès en toute sécurité). Associées parfois au théâtre forum, des ateliers d'écriture, ces méthodes permettent de visualiser les impasses architecturales qu'il faut effacer pour permettre une liberté de touTEs dans l'espace public.



Deuxième table ronde « **Les luttes féministes et le mouvement ouvrier** », en présence de 2 historiennes et d'une militante féministe : les syndicats se sont construits dans le milieu ouvrier, très largement masculin. La liberté syndicale date de 1884, 20 ans après l'obtention du droit de grève. Les femmes célibataires peuvent se syndiquer, mais le code Napoléon, très patriarcal, ne permet pas aux femmes mariées d'adhérer à un syndicat. Les femmes rentrent dans le marché du travail à 12 ans, mais elles en sortent en se mariant et en ayant des enfants et ne reviennent dans l'emploi qu'une fois les enfants élevés, par des petits boulots (lingères, garde d'enfants... métiers du « care ») qui complètent le salaire du mari, permettant à la « cagnotte des ménagères » d'organiser de petites fêtes.

Avant 1914, les femmes n'intègrent pas les syndicats où elles ne sont pas les bienvenues et créent des associations (« société des dames assemblées »...), sorte de sociétés de secours mutuel. La CGT, fondée en 1895, n'est pas révolutionnaire sur la question de l'égalité de genre. La norme familiale est le mariage (90% des femmes), l'homme rapporte de quoi vivre ; si la femme travaille, c'est que le mari ne gagne pas assez sa vie, ce qui est pour lui, une dévalorisation sociale. Les 2 guerres mondiales ont changé la donne, les femmes, plutôt salariées dans le textile, sont entrées sur le marché du travail dans des secteurs initialement réservés aux hommes (industrie métallurgique...). Elles se sont alors organisées, ont fait des grèves pour obtenir des augmentations de salaires. La fin de la guerre de 14 renvoient les femmes en partie à la maison, pour que les hommes encore valides retrouvent leur place à l'usine et dans la société. Avec le Front Populaire, l'espoir d'obtenir le droit de vote pour les femmes est déçu. Les 1^{ers} accords sur les salaires voient le jour, pour une réduction de l'écart salarial mais pas un mot sur une quelconque égalité. La fin de la 2^{ème} guerre mondiale accorde le droit de vote aux femmes qui deviennent enfin des citoyennes. Les femmes intègrent petit à petit le milieu syndical. Les luttes féministes des années 70 permettent un virage féministe syndical, les femmes entrent en grève, avec les immigrées (le plus bas de la hiérarchie), revendiquant sur les salaires (voir les grève chez Moulinex, avec les témoignages dans la presse sur les dimensions militantes et privées de leur combat). Les stéréotypes de genre ont encore de belles heures devant eux, mais l'évolution vers l'égalité est inévitable.

Troisième temps « **Quelle retraite pour les femmes ?** » en présence de syndicalistes et d'une Babayaga (maison de retraite féministe et autogérée à Montreuil, 93) : le principe d'équité (proportionnalité, pour tous les individus de toutes générations) est inscrit dans la loi depuis 2014, la répartition est un « objectif de solidarité (...) notamment par l'égalité entre les hommes et les femmes ». Il reste néanmoins de grosses disparités de pension supérieures aux disparités de salaires, le secteur privé (avec 19% d'écart dans les salaires et 34% d'écart dans les pensions) étant très largement majoritaire dans les disparités. La solution pour une égalité des pensions sera l'égalité des salaires. La mise en place d'une contribution patronale en faveur de l'égalité, dégressive et temporaire, modulée par entreprise en fonction des actions en faveur de l'égalité salariale, est une des pistes à explorer. Les maisons de retraite nous ont également beaucoup captivées, tant par l'expérience féministe, autogestionnaire, écologiste et solidaires des Babayagas (avec leurs joies et leurs difficultés), que par le récit du conflit victorieux des EHPAD privés en Biscaye (au pays Basque), avec 370 jours de grève en 20 mois, une organisation solidaire de femmes, le rôle des familles dans le soutien à la lutte, l'organisation d'une caisse de résistance (25% de la cotisation syndicale)...

Enfin, dernier thème : « **Quel bilan pour l'égalité professionnelle ?** », avec une sociologue et une économiste : à partir d'un travail de recherche sur près de 200 accords « égalité professionnelle », un constat est dressé : l'égalité ne pourra se faire que par des mesures d'incitation et de sanction dissuasive, une forte représentation syndicale, un rôle renforcé de l'inspection du travail, l'édition d'un guide égalité pro à l'attention des salariéEs. Certaines mesures peuvent être peu coûteuses et profitables à l'entreprise.

La journée s'est conclue par un bilan du 8 mars fait par les 3 organisations syndicales :

Le constat partagé souligne une grève des femmes qui tarde à prendre, un engagement de nos structures syndicales qui n'est pas encore à la hauteur de l'enjeu. Pour la réussir, cela nécessite de la préparer encore plus en amont, de coordonner les luttes pour éviter la dispersion des forces militantes, de visibiliser les luttes des femmes (exemples des EHPAD, Carrefour...) et rappeler que la grève, c'est être dans la rue. Les espagnoles nous ont donné une magnifique leçon avec plus de 5 millions de femmes dans les manifestations, signe d'une dynamique syndicale, regroupant 8 organisations et les mouvements féministes, avec la rédaction d'une plateforme revendicative commune qui a obligé le gouvernement à des négociations multilatérales et non bipartites.



Solidaires & Internationales

3^e Congrès du Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttons

Il s'est tenu du 25 au 28 janvier dans les environs de Madrid. Il a rassemblé environ 300 personnes, dont une trentaine de militant-es Solidaires (Sud Rail, Sud Educ, Sud Commerce, Sud Santé Sociaux, Solidaires Finances Publiques, Sud PTT et Sud Industrie). Une délégation de 3 personnes de la commission femmes y assistait et intervenait. Notamment lors de la journée entière consacrée aux droits des femmes, marquant concrètement la place des femmes dans les luttes, avec la grève des femmes du 8 mars (aussi bien en Espagne qu'au Brésil).

Les différentes thématiques ont été présentées en assemblée plénière : Avortement, Travail et précarité, Violences, Machisme* dans le syndicat, femmes et soins..., puis ensuite discutées en ateliers sur la base de textes préalablement envoyés.

Sur l'avortement, l'atelier a rassemblé des représentantes d'Espagne, du Brésil, de l'Angola, du Portugal et de France. Les débats ont été très riches. L'avortement reste illégal dans de nombreux pays (comme au Brésil) et là où il est autorisé, les contraintes peuvent être telles qu'elles empêchent les femmes de pouvoir avorter librement et en toute sécurité. De nombreuses femmes meurent encore des IVG pratiqués illégalement, dans des conditions sanitaires déplorables du fait du manque de moyens. Là où l'IVG est légal, on assiste à des remontées des conservatismes, à des mentalités réactionnaires en progression, remettant en cause ce droit (Manif pour tous en France, manifestations de femmes en Angola pour durcir le droit en 2017, impact des religions et des droits coutumiers, etc).

A l'issue des débats, la motion déjà adoptée en 2015 sur ce sujet a été complétée :

⇒ les Etats doivent soutenir financièrement la procédure d'IVG quand il est légal et le légaliser quand il ne l'est pas.

⇒ la vie des femmes est menacée. Quand il n'y a pas de loi, pas de solution publique, les femmes meurent à cause de l'Etat : c'est un crime d'Etat.

⇒ l'avortement doit être libre, public, financé par les Etats : c'est une question de santé publique.

La précarité des femmes au travail est malheureusement un sujet universel et l'atelier a permis de parta-

ger les situations en Espagne, Italie, Colombie, Maroc notamment, où les femmes sont les premières victimes des politiques générales de flexibilisation des salarié.es. La précarité énergétique des femmes en Espagne a été mise en avant, les situations d'extrêmes violences envers les femmes en Colombie se rajoutent à cette précarité, tandis que le poids des traditions et coutumes a aussi été évoqué (les femmes sont encore vues comme devant rester à la maison dans nombre de pays).

Les participant.es de l'atelier **Violences de genre, Violences machistes** ont partagé le même triste constat : dans aucune région du monde, les femmes n'y échappent, à la maison et dans l'espace public, au travail et dans les organisations militantes. Partout, les politiques publiques sont timides et manquent de moyens financiers ; quand elles existent, les lois ne sont pas ou mal appliquées. Les revendications sont donc nombreuses et la volonté de lutter est là !

Les ateliers ont fait l'objet de textes ensuite adoptés, en cours de traduction.

Un focus a été fait sur les **actions du 8 mars**, sur la grève des femmes et les différentes déclinaisons qui auront lieu dans chaque pays.

Les camarades de la CGT espagnole appellent à la grève générale ce jour-là, grève générale du travail mais aussi de la consommation, des soins : « Sans nous il n'y a pas de production, ni de reproduction. Nous voulons nous arrêter pour arrêter le monde » ! Les camarades de CSP Conlutas (Brésil) ont aussi lancé le mot d'ordre de grève des femmes. En Italie aussi, le mot d'ordre de grève des femmes le 8 mars sera popularisé.

* Terme utilisé par les brésiliennes qui équivaut à *sexisme chez nous*.



Rencontre non mixte au Chiapas



En décembre 2017, les femmes zapatistes ont invité les femmes du monde à la Première rencontre internationale, politique, artistique, sportive et culturelle de femmes qui luttent du 7 au 11 mars 2018 en territoire zapatiste, au Chiapas (Mexique).

Solidaires et Sud éducation y ont envoyé chacune une femme pour les représenter.

Ces rencontres ont réuni 2 000 femmes zapatistes et environ 6 000 femmes du Mexique et du monde. Comme l'invitation le disait, il s'agissait d'une rencontre de femmes et aucun homme n'a été admis dans l'enceinte de la rencontre jusqu'à la clôture. Toute la logistique (sécurité, hygiène, alimentation, organisation, enregistrements, son...) était pris en charge par les femmes zapatistes.

Des centaines de discussions, débats, pièces de théâtre, de spectacles, d'activités sportives... ont eu lieu pendant les 3 jours.

La journée du 8 mars était consacrée aux femmes zapatistes et les 9 et 10 mars aux femmes invitées. Des femmes zapatistes (une dizaine en général) ont assisté systématiquement aux centaines d'activités qui ont été proposées (il y avait souvent entre 20 et 30 activités simultanées).

Une grande diversité de personnes et de collectifs sur tous les sujets : luttes des femmes, violences faites aux femmes, discriminations, micro-machisme, espaces non mixtes dans les communautés ou les collectifs, avortement, éducation, émancipation, intersectionnalité (triple exploitation)...

Peu d'organisations syndicales présentes mais il y a eu un débat très intéressant sur l'organisation des femmes sur leurs lieux de travail (avec des femmes de la CTA d'Argentine et de la CNTE du Mexique notamment). Cybèle David a présenté le travail féministe effectué dans Solidaires (luttes, formation, information, outils) et Emilie Berton a parlé du travail antisexiste dans l'Éducation nationale auprès des personnels comme des élèves.

Cet espace de non mixité proposé par les femmes zapatistes a mis en évidence les questions de domination masculine dans notre société patriarcale. Toutes les femmes ont exprimé que la liberté, la sécurité et la sororité ressenties ont permis des espaces d'échanges et de parole de grande qualité et de grand intérêt.

Nous soulignons l'énorme travail collectif que cet événement a demandé mais aussi les discours offensifs et très politiques des zapatistes sur les questions du système patriarcal en lien avec le capitalisme.

Elles ont osé...

De la préhistoire à nos jours, des femmes ont osé braver les codes, remettre en cause les dogmes, être « aussi capable qu'un homme », prendre des responsabilités que les hommes ne leur donnaient pas, se rebeller, être féministes...

L'Histoire ne les a pas reconnues, pis, elle les a ignorées, remises dans les placards des bibliothèques, ne consacrant ses recherches qu'aux hommes qui auraient seuls construits nos pays et notre monde.

Partout dans le monde, des femmes se sont élevées : nous voulons leur rendre hommage par cette chronique historique et féministe.

Avant notre ère, elles ont osé ...

Dans l'Égypte antique, vers - 2 700, avant la colonisation romaine qui mettra fin aux statuts égyptiens, le statut de la femme laisse rêveuse et bien des femmes souhaiteraient en bénéficier actuellement : le mariage est monogame et consensuel, les femmes ont accès à toutes les fonctions (administration, médecine, clergé, même être pharaon), elles gèrent leur matrimoine, peuvent tenter un procès, divorcer, se remarier, garder leur nom, faire de la politique.

La divinité essentielle est une femme, Isis, symbole de la fertilité et de la guérison.

Peseshet, la première femme médecin connue de l'histoire du monde !

Sur une stèle de Giseh, il est précisé qu'elle est cheffe des docteurEs, elle enseigne en Basse Égypte où les étudiantEs et médecins se pressent pour suivre ses cours de médecine et d'obstétrique. Elle forme les sages-femmes à donner la vie et les médecins à guérir.

Dans la Grèce antique, vers -350, les droits des femmes n'existent pas, elles sont reléguées au rang d'esclaves. Les études leurs sont interdites, elles dépendent entièrement de leurs maris.

Dans une riche famille d'Athènes, Agnodice est douée pour les sciences, son père l'encourage à faire des études ; elle se coupe les cheveux, et c'est en garçon qu'elle réussit brillamment ses études de médecine, en sortant première des examens. Elle (il) aide les femmes à accoucher, mais ses confrères, au vu de la clientèle qui se presse auprès d'elle (lui), l'accusent de viols sur ses patientes. Elle (il) n'a d'autres solutions que de révéler son identité.

Tandis que les hommes prononcent la sentence de mort contre elle, une foule de femmes, les patientes d'Agnodice, les femmes des accusateurs pour certaines, crient qu'elles mourront si leur médecin meure. Devant leur détermination, les magistrats ont acquitté Agnodice qui continuera d'exercer son art.

L'année suivante, les lois changèrent et les portes des écoles de médecine seront ouvertes aux femmes.

Prochains Rendez-vous :

Commission femmes de Solidaires :

le 13 juin à partir de 13h30 dans les locaux de Solidaires

Commission antisexiste et contre les LGBTphobies de Sud éducation :

le 31 mai dans les locaux de la fédération

Commission féminismes de Sud Santé Sociaux :

1er juin toute la journée dans les locaux de la fédération

Bulletin édité par la commission femmes de Solidaires à destination de toutes celles et tous ceux qui luttent pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour nous écrire et envoyer vos infos : bulletinfemmes@solidaires.org